



Conseil de Paris des 4, 5, 6 et 7 juillet 2016

Vœu rattaché à la délibération :
2016 DU 1 - Évaluation du Plan Local d'Urbanisme, approbation de la
modification générale
Relatif à la création d'un centre de ressources dédié à l'agriculture
urbaine et à l'alimentation

***déposé par Galla Bridier, Joëlle Morel, Anne Souyris, David Belliard
et les élu-e-s du Groupe écologiste de Paris (GEP)***

Considérant que les apports et les fonctions de l'agriculture en ville sont multiples ;

Considérant que l'agriculture urbaine est une composante essentielle de la nature en ville. Elle vient compléter un nombre croissant d'initiatives telles que murs et toitures végétalisés et les parcs et jardins urbains ;

Considérant les nombreux bénéfices environnementaux apportés par les espaces non bâtis en pleine terre ;

Considérant que l'agriculture urbaine peut contribuer à reconquérir la biodiversité et les fonctions écologiques de la ville ;

Considérant que l'agriculture urbaine est un des moyens pour construire une ville plus durable ;

Considérant l'importance de l'agriculture urbaine dans la résilience des villes ;

Considérant le rôle social et pédagogique des jardins partagés et de l'agriculture urbaine au sein des quartiers, et leur capacité reconnue de création de lien entre les habitants, d'introduction de convivialité, et à l'éducation à l'environnement ;

Considérant que dans un contexte de réintroduction de la nature en ville, l'agriculture urbaine a vocation à devenir une composante clé de la Trame verte et bleue ;

Considérant que la demande de disposer de plus de nature en ville est forte chez les parisiennes et les parisiens ;

Considérant l'enjeu de renouer avec l'idée d'une ville comestible, où chaque espace vert a une utilité autre que d'être regardé, et laisse place à une appropriation collective et non exclusive, où les espaces « délaissés » ne le sont plus et font l'objet d'une valorisation « comestible » ;

Considérant que pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, la pratique de l'agriculture urbaine doit être encouragée et développée à Paris ;

Considérant que pour ce faire, les habitants ont besoin d'informations, de sensibilisation, de conseils et d'aide pour s'intéresser, démarrer, continuer, approfondir et partager cette activité ;

Considérant le succès grandissant à Paris des ateliers de sensibilisation et de formation sur l'agriculture urbaine organisés par les associations ;

Aussi, sur proposition de Galla Bridier, Joëlle Morel, Anne Souyris, David Belliard et des élu-e-s du Groupe écologiste de Paris (GEP), le Conseil de Paris émet le vœu que :

- soit créé d'ici la fin de la mandature un centre de ressource dédié à l'agriculture urbaine et à l'alimentation, dont l'objet serait de fournir un support aux porteurs de projet en Agriculture Urbaine, grâce à une mise en réseau, à la mise en place d'une plateforme d'échanges, de partage d'informations (aspects sociaux, écologiques, paysagers, de l'agriculture urbaine...), de savoirs sur les différents types de production (aquaponie, apicultures, arboriculture, culture de champignons, etc.) ou de services (analyse de la pollution des sols, appui logistique, formation...).

L'enjeu de cet équipement serait par ailleurs de mettre en lien les agriculteurs et les destinataires de la production, les propriétaires d'espaces cultivables et les agriculteurs en quête de terres, les producteurs de déchets organiques et agriculteurs, avec un objectif d'optimiser le métabolisme urbain.